



N° FIN/2012/57

Département de l'Yonne

Communauté de
Communes du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation : Date d'affichage de la convocation :	12 septembre 2012 12 septembre 2012	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 49 Présents : 44 Votants : 45
---	--	---

Séance du 21 septembre 2012

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vendredi vingt et un septembre deux mille douze à dix huit heures trente, à l'Hôtel de Ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Evelyne TRESCARTES (suppléante), Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Madame Françoise DUPUIS, Madame Maryse VAUDRON (suppléante), Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Claude PERREAU (suppléant), Madame Michèle NANGOT (suppléante), Monsieur Bernard MORAIN, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Madame Eliette ITALIANO, Madame Valérie BRUSIN, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSELJ, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Yves ROY, suppléé par Mme Maryse VAUDRON
M. Lionel PERREAU, suppléé par M. Claude PERREAU
M. Hervé DESCHAMPS, suppléé par Mme Michèle NANGOT
Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, a donné pouvoir à Mme Valérie BRUSIN
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRE
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Monsieur Louis BOUCHERON

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Groupement de commandes pour la commande de matériel relatif au compostage

OBJET : Groupement de commandes pour la commande de matériel relatif au compostage

Le Président rappelle à l'assemblée délibérante que le compostage in situ sera un axe fort du programme de prévention des déchets et que cet axe pourra donner lieu à des commandes répétées de composteurs, le syndicat des déchets du Centre Yonne a souhaité organiser un groupement de commande afin de faciliter l'acquisition de matériel de compostage pour les collectivités du Centre Yonne.

Le groupement de commandes constitué serait un groupement dit de formule simple. En effet la mission du coordonnateur (le syndicat du Centre Yonne) ne portera que sur la phase de consultation et chaque membre (les collectivités adhérentes) signera un marché pour ce qui le concerne et s'assurera de l'exécution de ce marché. Ce groupement aurait ensuite vocation à passer un marché à bons de commandes sur plusieurs années.

En tant que coordonnateur du groupement de commandes, le Syndicat des Déchets du Centre Yonne aura également pour mission de solliciter les subventions possibles auprès des financeurs institutionnels, notamment auprès de l'Ademe. Les subventions de l'Ademe sont généralement attribuées selon les critères de la convention « Bioloqual », critères qui pourront notamment être remplis au travers des actions prévues dans le cadre du programme de prévention des déchets (sensibilisation au compostage, accompagnement et suivi des ménages, etc...).

Le reversement des aides Ademe par le syndicat aux collectivités sera encadré par le mandat simplifié, en annexe de ce courrier.

Vu l'exposé du président,

**Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

ACCEPTE d'adhérer au groupement de commandes constitué du Syndicat Mixte des Déchets du Centre Yonne et de ses collectivités adhérentes qui le souhaitent.

ACCEPTE de signer un marché pour l'achat de composteurs et bioseaux à hauteur des besoins définis par la collectivité dans la fiche annexe « besoins de la collectivité »

ACCEPTE les modalités de fonctionnement spécifiées dans la convention ci-annexée,

ACCEPTE que le Syndicat Mixte des Déchets du Centre Yonne, représenté par son Président, soit le coordonnateur du groupement,

AUTORISE le Président ou son représentant à siéger au sein de la Commission d'Appel d'offres et à représenter la collectivité au sein de cette commission,

AUTORISE le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes,

AUTORISE le coordonnateur du groupement à solliciter toute subvention possible auprès de l'Ademe et à les reverser selon les modalités de fonctionnement spécifiées dans la convention ci-annexée.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET



Date de réception
par la Préfecture : 11/10/2012
date de publication : 15/10/2012

Groupement de commandes « compostage »

Etat des besoins de la collectivité

Communauté de Communes du Jovinien



Fiche à renvoyer avant le 1^{er} octobre 2012 au Syndicat des Déchets du Centre Yonne, en pièce jointe de la délibération de la collectivité concernant le groupement de commandes.

Pour prévoir au mieux les besoins en matériel de compostage pour votre collectivité vous pouvez :

- ☞ Consulter la fiche mémo « propositions et estimations des besoins en matériel de compostage »
- ☞ Contacter Béatrice MORVAN par téléphone au 03 86 62 69 66 ou par mail : b.morvan@dechetscentreyonne.fr

■ Composteurs en bois de 300L à 400L :

Besoins minimum de la collectivité sur 3 ans : 100 composteurs.

Besoins maximum de la collectivité sur 3 ans : 250 composteurs.

■ Composteurs en bois de 600L environ :

Besoins minimum de la collectivité sur 3 ans : 200 composteurs.

Besoins maximum de la collectivité sur 3 ans : 500 composteurs.

■ Bioseaux :

Besoins minimum de la collectivité sur 3 ans : 325 bioseaux.

Besoins maximum de la collectivité sur 3 ans : 800 bioseaux.